



La commune de Fretigney et Velloreille fait partie de la communauté de communes de Monts de Gy. C'est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre, créé en 2000.

Au 1er janvier 2006, elle regroupe 11 communes (Bucey les Gy, Charcenne, Choye, Citey, Frasne le Château, Gy, Vantoux et Longeville, Vellefrey et Vellefrange, Velloreille les Choye, Villefrancon, Villers Chemin et Mont les Etrelles), pour une population totale de 3074 habitants. En 2008, neuf nouvelles communes ont intégrés la communauté

(Bourguignon les la Charité, Etrelles et la Montbleuse, Fretigney et Velloreille, Grandvelle et le Perrenot, La Vernotte, Les Bâties, Saint-Grand, Vaux le Montcelot et Vellemoz), portant le nombre d'habitants à 4665. Puis en 2009, six nouvelles communes ont intégrés la communauté (Autoreille, Fresne St Mames, Greucourt, Lieffrans, Velleclaire et Vezet), et le village de Grandvelle et le Perrenot s'est retiré, enfin Angirey et La Chapelle St Quillain ont rejoint en 2013 alors que Le Pont de Planches et Greucourt sont partis en 2015.

Lors de sa création, la communauté de communes des Monts de Gy était présidée par Mr Jean-Luc DUMONT et par un conseil de 25 membres délégués par les conseils municipaux des communes rattachées. Au 1er janvier 2008, le conseil est composé de 44 membres. Le président de la communauté est, depuis avril 2014, Mme Nicole MILESI, maire de notre commune. Elle a plusieurs compétences sur notre commune comme le périscolaire, la micro-crèche ou le petit patrimoine par exemple.

La CCMG a établi un PLU intercommunal qui est actif sur notre commune. Vous pouvez visionner le zonage en cliquant [ICI](#) , et le règlement en cliquant [ICI](#) . Depuis le 1er janvier 2019, elle a la compétence eau/assainissement.

Pour les subventions aux associations 2020, rendez-vous dans les Actualités pour télécharger le dossier.

- Coordonnées :

**3 rue des Saules
70700 GY
Tél : 03 84 32 97 61
Fax : 03 84 32 80 95**

www.montsdegy.fr

Courriel : ccmg@wanadoo.fr

